

mgen[★]

MGEN
SANTÉ
PRÉVOYANCE

Dossier de presse

« Choisissez l'offre
qui va avec
votre vie »

SOMMAIRE

I.

Renouveler l'offre, un enjeu stratégique pour le groupe MGEN

p.03

- MGEN, mutuelle professionnelle p.03
- Un environnement économique, réglementaire et concurrentiel complexe p.03
- Renouveler les équilibres solidaires p.03

2.

MGEN Santé Prévoyance, choisissez l'offre qui va avec votre vie

p.04

- Le maintien d'un atout MGEN : le couplage santé-prévoyance p.04
- Quatre offres de complémentaire santé adaptées aux situations de vie p.05
- Deux offres prévoyance et trois déclinaisons selon les profils d'adhérents p.07
- Des prestations d'action sociale et une palette de services pour des offres vraiment globales p.07

3.

Des cotisations solidaires et adaptées aux situations de vie

- Rémunérations et âge : les deux critères du calcul des cotisations p.09
- Un positionnement tarifaire avantageux p.10



Renouveler l'offre, un enjeu stratégique pour le groupe MGEN

➤ MGEN, mutuelle professionnelle

Le groupe MGEN protège 3,8 millions de personnes, assurés sociaux et mutualistes, au titre des régimes obligatoires et complémentaires d'assurance maladie.

Pour la partie complémentaire, la mutuelle MGEN rassemble 2,8 millions de mutualistes et bénéficiaires (conjointes et enfants)¹, fonctionnaires et contractuels des ministères de l'Éducation nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, de la Culture et Communication, de la Jeunesse et des Sports, de la fonction publique d'État comme de la fonction publique territoriale.

Créée par eux et pour eux, la MGEN a su développer une offre dite « globale », car incluant une complémentaire santé, des garanties de prévoyance mais aussi de l'action sociale et des garanties pour les situations de perte d'autonomie.

Le succès du groupe MGEN depuis son origine tient à ce caractère global. La dissociation entre la santé et la prévoyance n'est en effet pas adaptée aux agents publics dont le statut, par exemple, ne garantit pas un maintien de salaire en cas d'arrêt-maladie prolongé : la prestation complément de revenus assurée par l'offre MGEN est à ce titre un incontournable. De même, la mise en œuvre de garanties perte d'autonomie incluses dans l'offre pour un coût extrêmement limité a été rendue possible grâce à la mutualisation de ce risque entre tous les mutualistes.

➤ Un environnement économique, réglementaire et concurrentiel complexe

Pour autant, plusieurs facteurs imposaient de faire évoluer l'offre MGEN.

Le désengagement de l'État d'un certain nombre de prises en charge médicales et l'accroissement des taxations augmentent le niveau de dépenses – +6,1% entre 2010 et 2013² – et les charges des organismes complémentaires santé qui doivent revisiter leur modèle économique.

Parallèlement, les comportements de consommation de soins et les attentes des adhérents se transforment, comme en témoignent les études réalisées par le groupe MGEN auprès de ses adhérents. Ils subissent des dépassements d'honoraires plus fréquents et des restes à charge de plus en plus lourds. Ils sont de plus en plus nombreux à recourir à des soins alternatifs à la médecine de ville traditionnelle (ostéopathie, acupuncture...). Enfin, sans revenir sur les principes de solidarité qui fondent la mutuelle, ils recherchent une prise en compte de leur niveau de consommation dans leur cotisation.

➤ Renouveler les équilibres solidaires

C'est dans ce contexte que le groupe MGEN a décidé lors de son assemblée générale 2014 de transformer son « offre globale » unique en une « gamme d'offres globales » pour mieux répondre à l'hétérogénéité des besoins des adhérents, leur proposer du choix et prendre en charge des besoins jusqu'alors non-couverts.

Par cette décision, le groupe MGEN a voulu se donner les moyens d'un nouveau développement, condition sine qua non pour faire perdurer ses mécanismes de solidarité : entre malades et bien portants, entre jeunes et moins jeunes, entre hauts et bas revenus.

La priorité est de renforcer les adhésions des jeunes adultes, pour assurer, notamment, un équilibre durable et économiquement sain entre actifs et retraités. Aussi, le renouvellement de l'offre MGEN a débuté, mi-2014, par le lancement d'une offre spécialement dédiée aux jeunes actifs : **MGÉNÉRATION Initiale**.

Dès sa première année, **MGÉNÉRATION Initiale** est un défi réussi : du 10 juin au 31 décembre 2014, 16 000 mutualistes adhérant à cette offre ont rejoint le groupe MGEN. 95% d'entre eux ont moins de 35 ans. Cela prouve la modernité et l'attractivité pour les jeunes générations des principes et valeurs solidaires qui sont au fondement du modèle MGEN.

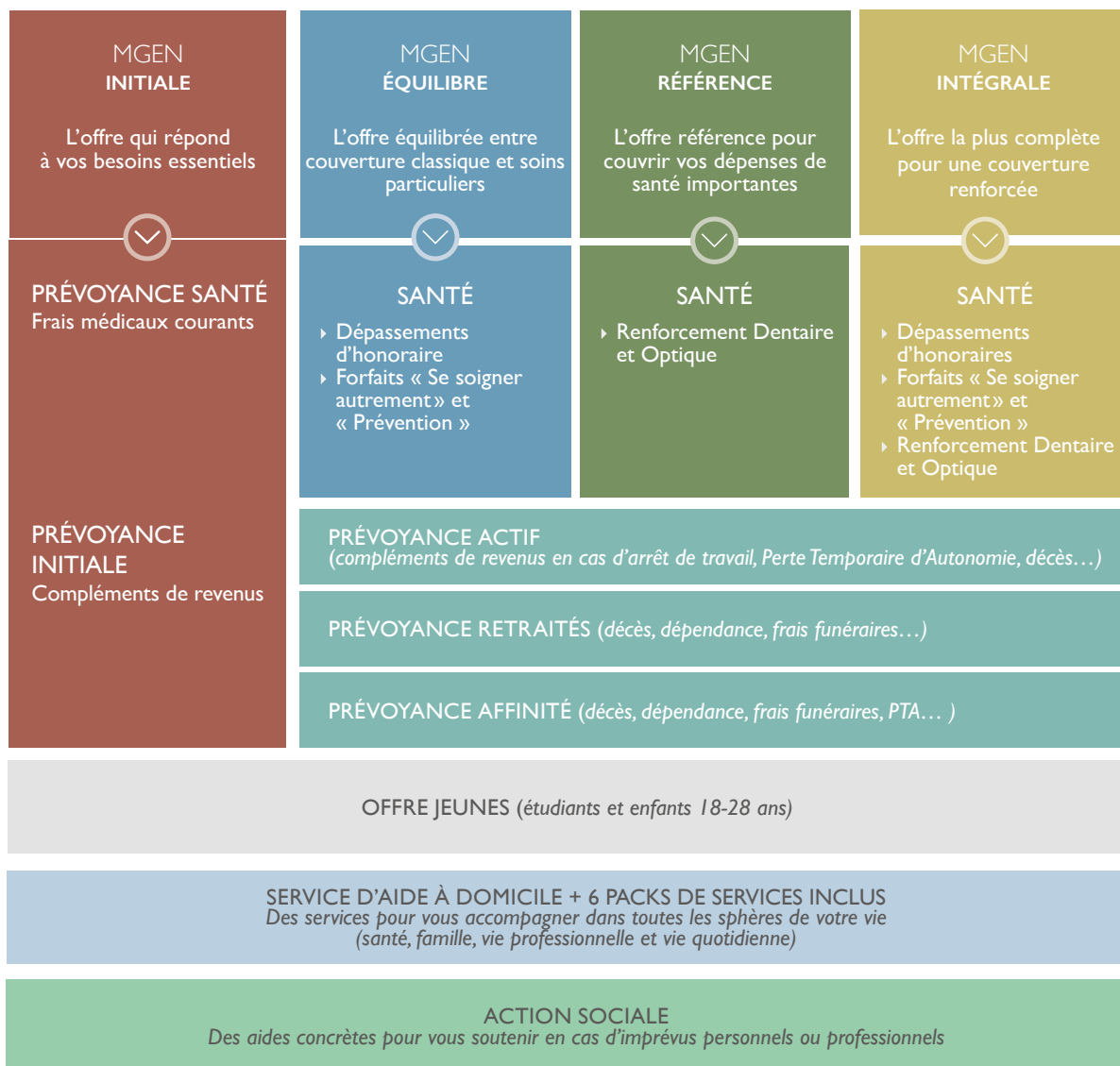
1 : Auxquels s'ajoutent les 230 000 personnes protégées par MGEN Filia, la mutuelle interprofessionnelle du groupe MGEN.

2 : Source : Drees

MGEN Santé Prévoyance, choisissez l'offre qui va avec votre vie

➤ Le maintien d'un atout MGEN : le couplage santé-prévoyance

La nouvelle gamme dénommée « MGEN Santé Prévoyance » regroupe quatre offres santé, couplées à des prestations prévoyance, ainsi que des prestations d'action sociale et des services.



L'offre globale MGEN évolue et devient « **MGEN Référence** ». **MGÉNÉRATION Initiale** devient « **MGEN Initiale** ». Et deux nouvelles offres apparaissent : une offre alternative à MGEN Référence, « **MGEN Équilibre** », et une offre plus protectrice, « **MGEN Intégrale** ».

La diversité et la progressivité des couvertures qu'elles proposent permettent au groupe MGEN d'accompagner ses adhérents tout au long de leur vie, en fonction de leurs évolutions personnelles et professionnelles.

Le couplage santé-prévoyance reste un principe clé, avec une offre « Prévoyance initiale » associée à MGEN Initiale et d'autres offres prévoyance associées à MGEN Référence, MGEN Équilibre et MGEN Intégrale, dont les prestations se déclinent en fonction du profil : « Prévoyance Actif » pour les adhérents actifs, « Prévoyance Retraité » pour les adhérents retraités et « Prévoyance Affinité » pour les conjoints et les adhérents hors du champ de recrutement de la fonction publique.

➤ Quatre offres de complémentaire santé adaptées aux situations de vie



MGEN Initiale est l'offre des jeunes actifs, entrant dans la fonction publique, célibataires ou en couple, plutôt sans enfant. Son prix est contenu car il s'agit d'un public très attentif aux questions budgétaires et qui se focalise sur la couverture des besoins essentiels et des soins courants.



MGEN Équilibre s'adresse davantage aux adhérents à partir de 35 ans. Installés dans la vie active, ils sont plus fréquemment en couple et peuvent avoir des enfants en bas âge. Cette offre répond de manière responsable aux attentes des adhérents qui sont confrontés à des dépassements d'honoraires et à ceux qui se tournent vers les médecines complémentaires.



Dans la continuité de l'offre globale unique, **MGEN Référence** est l'offre centrale de la gamme. Elle convient particulièrement aux adhérents installés dans la vie active, qui peuvent être en couple, avec des enfants jeunes ou adolescents, et qui portent une attention particulière aux postes de dépenses coûteux mais faiblement remboursés par l'assurance maladie comme l'optique, le dentaire ou l'orthodontie. Au lancement de MGEN Santé Prévoyance, Les adhérents de l'ancienne offre globale verront leur couverture évoluer naturellement vers MGEN Référence.

Ainsi, pour les actifs, MGEN Référence et MGEN Équilibre sont deux offres aux garanties proches qui constituent une alternative en fonction de leurs attentes et de leurs préoccupations personnelles. Par exemple, MGEN Équilibre, avec ses garanties augmentées pour les soins courants (dépassements d'honoraires, pharmacie), est adaptée aux familles avec jeunes enfants qui ont des frais médicaux fréquents et sont confrontés à la problématique des restes à charge des consultations.



MGEN Intégrale, enfin, est conçue pour les adhérents plus âgés dont les besoins de santé s'accroissent ou pour les adhérents qui expriment un besoin de rassurance vis-à-vis de leurs dépenses de santé et souhaitent une couverture très protectrice. Pour eux, elle propose une couverture renforcée sur tous les postes : honoraires médicaux, hospitalisation, dentaire, optique, pharmacie, médecines complémentaires, prévention, cures thermales.

Par ailleurs, le groupe MGEN continue de proposer son « Offre Jeunes » pour les enfants des adhérents (étudiants, enfants de 18 à 28 ans, orphelins). Cette offre est unique et s'applique quel que soit le niveau de couverture de leur parent.



**MGEN
INITIALE**



**MGEN
RÉFÉRENCE**



**MGEN
ÉQUILIBRE**



**MGEN
INTÉGRALE**

Une gamme d'offres pensée pour chaque moment de vie de l'adhérent

	MGEN INITIALE	MGEN ÉQUILIBRE	MGEN RÉFÉRENCE	MGEN INTÉGRALE
Actes médicaux courants	100 %	Jusqu'à 150 %	100 %	Jusqu'à 200 %
Pharmacie	100 % (65 % et 30%)	100 % (65 % et 30%) +25 €/ an	100 % (65 % et 30%)	Jusqu'à 200 %
Forfaits prévention et «se soigner autrement»	75 €/ an par forfait	125 €/ an par forfait	75 €/ an par forfait	150 €/ an par forfait
Psychothérapie (20 séances par an)	10 €/ séance	15 €/ séance	15 €/ séance	20 €/ séance
Hospitalisation	100 %	Jusqu'à 150 % + Chambre part.	Jusqu'à 150 % + Chambre part.	Jusqu'à 200 % + Chambre part.
Dentaire Couronne R/HR Orthodontie R/HR Implant Parodontie	397,95 € / 75,25 € 296,60 € / 38,70 € - -	397,95 € / 86 € 296,60 € / 96,75 € - -	397,95 € / 122 € 350 € / 200 € 518 € -	397,95 € / 122 € 350 € / 200 € 518 € 400 €/ an
Optique Verre adulte R/HR + Monture adulte R/HR Lentille Chir. Réfractive	De 27 € / 22,5 € à 102 € / 85 € + Monture 30 € 50 €/ an +TM -	De 27 € / 22,5 € à 102 € / 85 € + Monture 30 € 100 €/ an +TM -	De 60 € / 22,5 € à 102 € / 85 € + Monture 60 € 100 €/ an +TM 365 €/ oeil / an	De 80 € / 60 € à 200 € / 150 € + Monture 90 € 170 €/ an +TM 400 €/ oeil / an
Audioprothèse Adulte + 20 ans R/HR	450 € / 350 €	450 € / 350 €	650 € / 550 €	650 € / 550 €

L'ensemble de la gamme est conforme aux nouvelles règles de contrat responsable. C'est notamment le cas pour la prise en charge des dépassements d'honoraires qui tient compte du contrat d'accès aux soins.

➤ Deux offres prévoyance et trois déclinaisons selon les profils d'adhérents

En prévoyance, MGEN Santé Prévoyance propose des garanties variées, pour tous les âges de la vie : compléments de revenus (allocations journalières et allocations invalidité), prestations invalidité-décès, frais funéraires, perte d'autonomie temporaire ou définitive.

	MGEN INITIALE	MGEN PRÉVOYANCE ACTIF	MGEN PRÉVOYANCE RETRAITÉ	MGEN PRÉVOYANCE AFFINITÉ
Allocations Journalières	77%	77%	-	-
Allocation Invalidité	50%	50%	-	-
Prestation Invalidité Décès	-	Capital 85% + 10 000 €/enfant	Capital 3 500 € + 10 000 €/enfant	Capital 2 500 € + 10 000 €/enfant
Frais funéraires	-	800 €	800 €	800 €
Perte Temporaire d'Autonomie (PTA)	-	400 € / trimestre	-	400 € / trimestre (avant 65 ans)
Dépendance totale	-	120 € / mois	120 € / mois	120 € / mois
Service à domicile PTA	-	Oui	-	Oui
Service à domicile Dépendance totale	-	Oui	Oui	Oui

MGEN Initiale étant dédiée aux jeunes et centrée sur leurs besoins essentiels, Prévoyance Initiale se focalise sur la garantie complément de revenu, un incontournable pour les agents publics.

Pour les adhérents, le couplage santé-prévoyance est automatique. Toutefois, afin de s'adapter au contexte de l'ANI, et afin d'offrir à ses adhérents un maximum de flexibilité en prenant en compte leur situation personnelle, MGEN donne accès aux couvertures de Prévoyance seule pour les conjoints qui seraient couverts par un contrat collectif.

➤ Des prestations d'action sociale une palette de services pour des offres vraiment globales

L'action sociale est un marqueur de l'offre MGEN. Elle exprime la solidarité des mutualistes vis-à-vis de ceux qui vivent des événements importants comme un accident entraînant un handicap, une maladie justifiant des soins coûteux ou le décès d'un parent. C'est pourquoi le groupe MGEN a décidé de maintenir l'ensemble des prestations d'action sociale.

Enfin, nouveauté, le groupe MGEN a complété sa gamme d'offres en développant avec Inter Mutuelle Assistance six « palettes de services », inclus sans surcoût pour tous les adhérents. Ils constituent autant de réponses concrètes à des événements personnels (santé, famille, vie quotidienne) et professionnels auxquels les adhérents peuvent être confrontés : hospitalisation, immobilisation en cas de pathologie lourde pour l'adhérent ou ses enfants, information juridique, aide à la mobilité/ mutation professionnelle...

Quelques exemples

- *En cas d'accident ou de maladie soudaine et imprévisible, ou d'hospitalisation dans le cas d'une maternité à risque : aide à domicile, prise en charge du transfert d'un proche, transfert chez un proche après l'hospitalisation...*
- *Pour les adhérents en perte temporaire d'autonomie : visite d'un ergothérapeute, installation d'un service de téléassistance, venue d'un proche, garde d'enfant, entretien du jardin...*
- *Pour les enfants d'un adhérent hospitalisé : conduite à l'école, soutien scolaire, conduite aux activités extra-scolaires...*
- *Pour l'adhérent qui doit déménager en raison d'une mutation professionnelle : aide à la recherche d'emploi pour le conjoint, aide au déménagement...*

Des cotisations solidaires adaptées aux situations de vie

➤ Rémunérations et âge : les deux critères du calcul des cotisations

Le groupe MGEN fonde le calcul de la cotisation sur un principe original qui lui permet d'assurer un haut niveau de solidarité entre les adhérents. Avec MGEN Santé Prévoyance, le mode de calcul évolue tout en respectant les principes fondateurs.

Historiquement, la cotisation de l'offre globale historique MGEN était directement proportionnelle au revenu de chaque adhérent. Elle était, ainsi, exprimée en pourcentage du revenu (avec seulement des différences de pourcentage entre trois profils : actifs de moins de 30 ans, actifs de plus de 30 ans et retraités). Ce mode de calcul permet des transferts de solidarités importants : par exemple, un assistant d'éducation ayant un revenu modeste, reçoit les mêmes prestations qu'un proviseur aux revenus supérieurs, tout en versant une cotisation inférieure.

Dans le cadre de la nouvelle gamme d'offre, le groupe MGEN a décidé de faire évoluer son système de cotisation pour réorienter partiellement ces mécanismes de transferts. Trois orientations majeures ont été retenues : baisser globalement la contribution des jeunes actifs afin de leur faciliter l'accès à une protection sociale de qualité, maintenir un haut niveau de solidarité vis-à-vis des seniors et des enfants (qui ont des besoins de santé et de prévoyance importants) et, en contrepartie, diminuer légèrement la contribution envers les jeunes retraités et les actifs plus âgés.

Dorénavant, la cotisation demeure exprimée sous la forme d'un taux en pourcentage du revenu, de façon à valoriser les solidarités entre revenus, mais des tranches d'âge supplémentaires sont créées. La cotisation des conjoints est dorénavant exprimée en euros, par tranche d'âge également.

Cette évolution rééquilibre, comme souhaité, les transferts de solidarité, et se traduit notamment par une baisse de cotisation pour les adhérents de moins de 45 ans dans le passage de l'offre globale à MGEN Référence.

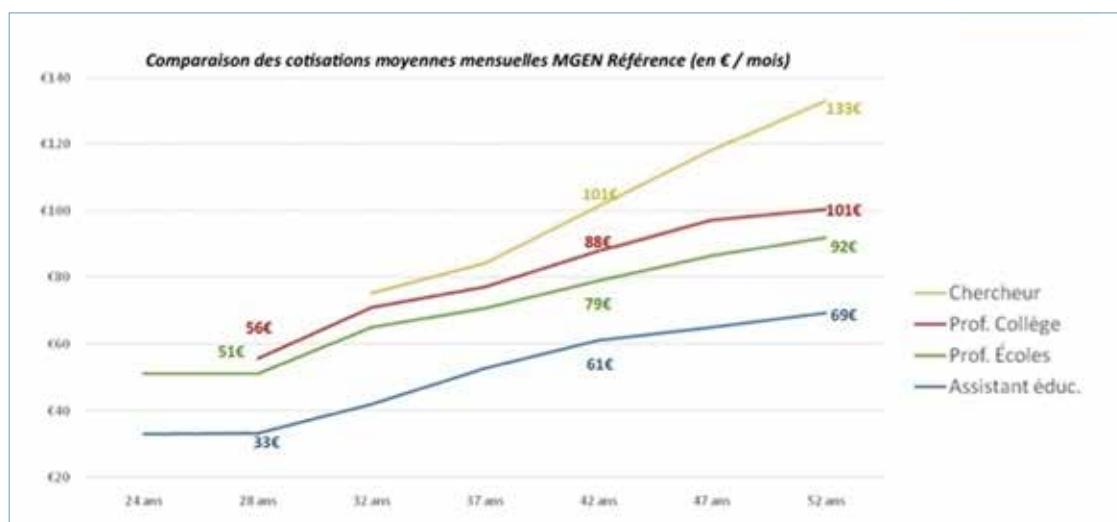
Enfin, une cotisation forfaitaire annuelle identique pour tous est ajoutée au titre de l'assistance : 3,60 euros. Une fois encore, ce niveau minime est rendu possible grâce à la mutualisation de ce risque entre tous les adhérents.

Quelques exemples de taux de cotisation

	MGEN INITIALE	MGEN ÉQUILIBRE	MGEN RÉFÉRENCE	MGEN INTÉGRALE
ACTIFS				
- 30 ans	1,61 %	2,00 %	2,09 %	2,41 %
40-44 ans	2,60 %	2,92 %	2,88 %	3,32 %
50-59 ans	2,92 %	3,22 %	3,11 %	3,58 %
RETRAITÉS				
0-69 ans	3,91 %	4,31 %	4,02 %	4,63 %
+ 70 ans	4,07 %	4,53 %	4,19 %	4,82 %

Les cotisations de MGEN Initiale évoluent très peu par rapport à celles de **MGÉNÉRATION Initiale**. Celles de MGEN Intégrale ont été définies par rapport à MGEN Référence, avec un écart de l'ordre de 15 %.

Quelques exemples de cotisations exprimées en euros

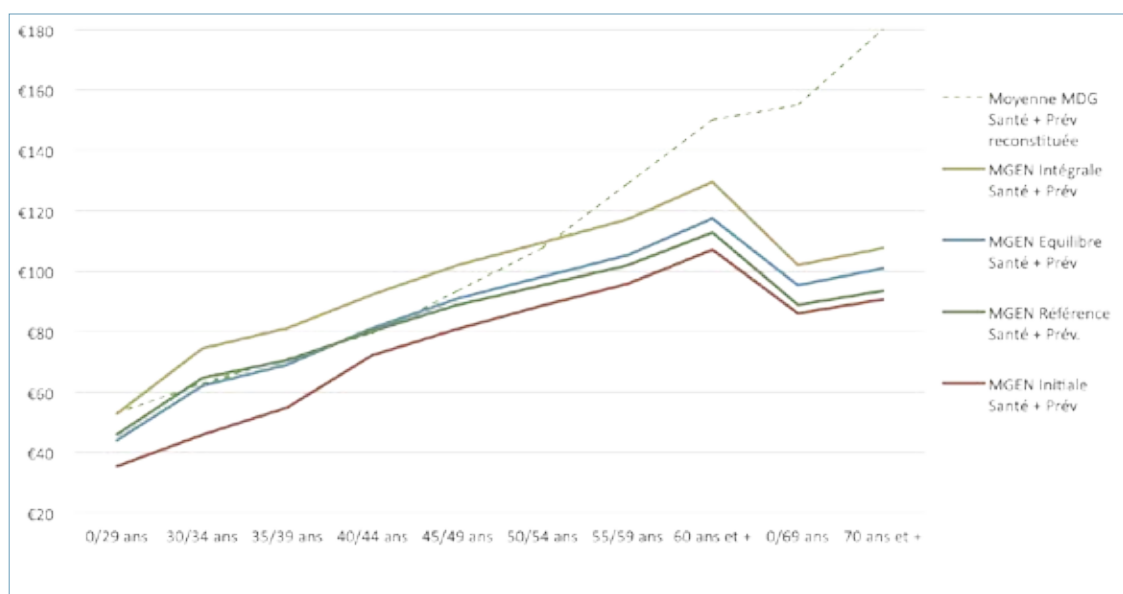


➤ Un positionnement tarifaire avantageux

Par rapport aux offres concurrentes, les tarifs de MGEN Santé Prévoyance sont attractifs, ressortant souvent au même niveau que des couvertures santé seule alors même que les prestations prévoyance en inclusion sont importantes : c'est notamment le cas des retraités qui bénéficient en inclusion d'une garantie dépendance et d'une garantie décès. C'est aussi le cas des enfants des adhérents, dont la cotisation forfaitaire à 15 euros par mois avec MGEN Référence est bien inférieure aux 23 euros observés en moyenne dans les complémentaires santé.

Surtout, le maintien de mode de calcul de cotisation à partir d'un pourcentage des revenus limite la hausse des cotisations avec l'âge. Ainsi, contrairement à ce qui se produit avec la plupart des complémentaires santé, les adhérents âgés MGEN n'ont pas à faire face à une explosion du montant de leur cotisation au moment de leur passage à la retraite notamment, bien au contraire.

Evolution des cotisations MGEN comparée à la moyenne observée des offres concurrentes



(MDG : milieu de gamme)



Contact MGEN

www.mgen.fr

 [@groupe_mgen](https://twitter.com/groupe_mgen)